

# LA BELLE PROVINCE

dossier préparé par  
**SARAH GURCEL**

# TRADUIRE L'AMÉRICANITÉ : D'UNE FRANCOPHONIE À L'AUTRE

ISABELLE COLLOMBAT\*

LA réflexion exposée dans le présent article a pour point de départ la lecture d'une critique de la traduction française de *The Night Listener*, d'Armistead Maupin, publiée sous le titre d'*Une voix dans la nuit*. Dans cette recension parue dans l'hebdomadaire québécois *Voir* le 22 mars 2001, le critique dénonçait « l'hérissante traduction hexagonale », citant, « parmi les perles, [il y a] ce *cock sucker* devenu un "fumeur de pinces" !!! ». De même, également dans *Voir*, une critique de *Sarah*, roman de Jeremy T. Leroy, s'ouvrait comme suit : « Garçon de la rue sauvé par l'écriture, Jeremy T. Leroy est la nouvelle star des lettres américaines. Inspiré de son expérience, son premier roman, *Sarah*, est remarquable. Hélas, il y a la traduction hexagonale... ». Par la suite, la commentatrice écrit :

Sur une toile de fond on ne peut plus sordide, Jeremy T. Leroy réussit à inscrire de véritables moments de grâce, des appels sourds à la tendresse, une solidarité dans la décadence, et des personnages inoubliables, assez forts pour survivre à la traduction terriblement argotique, à la limite du supportable, de Francis Kerline. Passe encore que sous sa plume, « the cash » devienne « la tune », ou « the room », « la piaule ». Mais quand on traduit « I slammed the front door » par « j'ai claqué la lourde » ; ou « Then I ran » par « Et puis je me suis calté » ; ou encore : « She'd laugh at the guardians staring at our legs » par « elle se payait la tronche des gardiens qui reluquaient nos guibolles », ce n'est plus une traduction, c'est une adaptation.

Ces deux critiques illustrent le sentiment d'agacement fréquemment ressenti au Québec face à ce type de traduction et qui, en l'occurrence, est lié au choix par le traducteur d'une langue argotique hexagonale, option qui est souvent considérée comme un particularisme ne pouvant rendre qu'inadéquatement la réalité culturelle nord-américaine.

C'est également ce sentiment qu'exprime Ivan Steenhout – traducteur littéraire canadien moult fois récipiendaire du prix du Gouverneur Général – dans le portrait que j'en ai tracé dans le recueil *Le Métier du double* :

Je crois qu'un traducteur européen qui n'a pas vécu aux États-Unis ou au Canada est incapable de rendre comme il faut en français un roman états-unien ou canadien-anglais. Les Québécois sont extraordinairement bien placés pour cela, car on vit ici dans une réalité nord-américaine. Notre langue française d'ici rend compte de cette réalité, ce que ne peut pas faire une langue française d'Europe. Rien ne me tombe plus sur les nerfs que d'entendre, dans la version française de films américains de série B, deux flics noirs new-yorkais dire, par exemple : « *Eh, mec, tu viens prendre le p'tit déj' ?* »<sup>1</sup>.

La problématique qui se fait jour est alors celle du choix d'une norme dite équivalente, reconnue comme acceptable pour traduire au mieux la réalité culturelle présente dans le texte original ; logiquement, en effet, il serait pertinent de rendre la réalité nord-américaine anglophone en français d'Amérique du Nord. J'ai déjà abordé cette question dans un article portant sur les traductions de *negro spirituals* par Marguerite Yourcenar, dans lesquelles les niveaux de langue sont disparates et le parler populaire souvent rendu au moyen de régionalismes eux aussi disparates. Dans cet article, j'avais émis l'hypothèse que les *negro spirituals*, s'ils devaient être traduits, gagneraient certainement à l'être en créole de Louisiane.

Comme le montrent les exemples précédents, l'agacement épidermique ressenti par certains critiques à l'égard des traductions hexagonales est surtout fondé sur la traduction du *slang* en argot, qui relève de l'équivalence ou, en tout cas, du postulat traductif, mais on peut aussi s'interroger sur la traduction de termes comme « *registration certificate* » par « carte grise » ou de « *national insurance number* » par « numéro de sécurité sociale » (qui fait référence aux prestations de services de santé) au lieu de « numéro d'assurance sociale » (qui concerne l'ensemble des services gouvernementaux), choix qui relèvent de l'adaptation et qui sont quasi systématiques dans les téléfilms et films états-uniens doublés en France ainsi que dans les romans policiers traduits dans l'hexagone.

### Imperfections de la traduction « hexagonale »

Outre le choix d'un code culturel général – sur lequel nous reviendrons ultérieurement –, se pose donc aussi la question des erreurs culturelles (ou de traduction) relevées dans certaines traductions hexagonales et qui ont pour effet de rendre la traduction incompréhensible. Cet aspect est illustré de fort belle manière par Jacques Poulin, dans *Chat sauvage*, où le narrateur découvre la traduction française de *A Prayer for Owen Meany*, de John Irving, intitulée *Une prière pour Owen*. À la fin, le narrateur n'en peut plus (pp. 115-116) :

Je refermai le roman, éteignis la veilleuse et me remis à la fenêtre. Le regard perdu dans la nuit, je me mis à penser aux nombreux traducteurs qui vivaient en France, de l'autre côté de l'Atlantique, et qui traduisaient des romans américains. Ils avaient toute ma sympathie, car je savais à quel point leur métier était difficile, et l'envie me vint de leur écrire une lettre.

Je voulais leur dire qu'il y avait au Québec, depuis peut-être un siècle, un grand nombre de gens qui pratiquaient le baseball et le football américain, et qu'ils le faisaient en français. Un français qui avec les années était devenu élégant et précis, grâce au travail de traduction accompli par les commentateurs sportifs de la radio et de la télé.

C'est pourquoi je leur donnais un conseil, à titre de collègue : lorsqu'ils devaient traduire un roman américain contenant des passages sur le baseball ou le football, ils avaient intérêt à consulter un des nombreux Québécois qui vivaient à Paris ou ailleurs en France. Si cette démarche ne leur convenait pas, ils n'avaient qu'à donner un coup de fil à la Délégation du Québec : même la téléphoniste était en mesure de leur indiquer les traductions exactes. Pour ma part, j'étais disposé à réviser leurs textes tout à fait gratuitement, pour être enfin débarrassé des inepties qui encombraient la version française des romans américains.

Ce triste constat amène plusieurs réflexions : tout d'abord, ce genre d'erreurs paraît d'autant plus inconcevable qu'il semble qu'un travail élémentaire de recherche permettrait de les éviter. On est en droit de se demander si les traducteurs littéraires – ou traducteurs d'édition – qui les commettent ont des réflexes de traducteurs professionnels.

Ensuite, et là se situe l'essentiel de mon propos, soulignons que le narrateur de Jacques Poulin dit à deux reprises éprouver de la sympathie pour ces traducteurs malhabiles : par sympathie, il suggère même de les aider à éviter les erreurs de traduction. Il semble donc tout à fait pertinent de suggérer ici l'instauration d'un rapprochement entre les instances françaises et québécoises afin de favoriser la collaboration et les échanges. À ce titre, la thématique même du présent dossier pour *TransLittérature* atteste d'une prise de conscience qui représente un pas énorme, et il serait judicieux de capitaliser sur cet élan pour établir un lien notamment entre l'Association des traducteurs littéraires de France et l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada. Du point de vue québécois et canadien francophone, une telle démarche permettrait de sensibiliser les traducteurs d'édition européens francophones au fait que la culture nord-américaine se vit aussi en français et de les aider à éviter certaines erreurs de traduction commises par ignorance, également dues à la vision déformée de l'Amérique qu'ont souvent les Français.

La déformation des réalités culturelles états-uniennes mal comprises ou leur adaptation ou localisation n'a jamais été franchement soulignée : et pourtant, certaines traductions que l'on peut juger hérétiques ont fait florès en France, où elles sont même, pour certaines, devenues des allusions culturelles. Par exemple, le leitmotiv du *Rain Man* français – « Qui joue en première base ? Qui ? » – est devenu une réplique culte, même s'il n'évoque pas grand-chose pour les Européens peu familiarisés avec le base-ball et traduit par ailleurs mal l'aspect correspondant du jeu. La pénétration de la culture états-unienne se manifeste aussi dans d'autres circonstances : il n'est ainsi pas rare d'entendre « Votre Honneur » dans les prétoires français (au grand dam des magistrats), et d'entendre des prévenus français se plaindre qu'on bafoue leurs droits car on leur refuse l'accès immédiat à un avocat. Sans parler du zeugme fautif devenu monnaie courante dans les séries télévisées : « Tout ce que vous direz pourra et sera retenu contre vous ». C'est dire l'influence des produits de culture populaire sur la vie courante, mais au-delà, cela illustre à quel point l'Amérique des Français diffère de l'Amérique française et permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les Français n'ont pas le recul nécessaire pour remettre en question leur perception des États-Unis ; car cette perception, au départ fondée sur une certaine « propagande » de l'*American Way of Life* en France après la Seconde

Guerre mondiale – avec ce que cela comporte de déformation de la part de l'émetteur – puis pérennisée par des traductions erronées, n'a jamais vraiment reposé sur des faits objectifs.

### **La localisation littéraire**

Une thématique connexe se fait jour dans ma réflexion, celle du choix d'un mode de traduction de l'américanité qui soit « exportable » dans l'ensemble de la francophonie : en effet, si l'Amérique française offre la possibilité de traduire l'américanité anglophone sans déformation culturelle et se pose donc comme source d'équivalence, l'affirmation de l'américanité francophone se trouve entravée par celle de la diffusion du livre en tant qu'objet commercial. Autrement dit, les impératifs économiques l'emportent souvent sur les exigences culturelles, et le mécanisme de propagation de l'œuvre littéraire s'apparente alors à de la localisation, le postulat traductif – « démarche précédant la traduction elle-même et visant à établir une stratégie de traduction fondée sur le type de texte, son origine, ses destinataires et sa fonction » (Collombat 2009 : 12) – étant alors soumis aux lois du marché : en l'occurrence, la loi du plus grand nombre met dans la balance quelque huit millions de francophones nord-américains et presque soixante-dix millions de francophones européens, auxquels s'ajoutent environ trente-cinq millions de francophones présents sur les autres continents, ces derniers étant plus habitués à la norme francophone européenne qu'à la norme francophone nord-américaine. En tant qu'acte de diffusion, si la traduction « hexagonalisée » remplit alors bien son rôle de vecteur, elle favorise cependant le rayonnement d'une américanité « localisée » et arbitrairement normalisée.

Cela dit, on pourrait aussi envisager la problématique sous un autre angle, indépendamment de toute question pratique ou légale concernant les droits : dans l'optique traditionnelle, on considère souvent le texte original d'un côté et « sa » traduction dans une langue donnée de l'autre. Cette traduction – même si on s'accorde souvent pour dire que la traduction n'est pas aussi pérenne que l'original qui, par nature, est unique – n'est remise en cause et remplacée que lorsqu'on la considère comme caduque. Cela signifie que, même au <sup>xxi</sup> siècle, époque caractérisée par la pluralité des postulats traductifs (Collombat 2005), la retraduction est un phénomène essentiellement temporel, et que les traductions se succèdent dans le temps, comme si chacune devait être considérée à une époque donnée comme unique actualisation du texte original dans la langue hôte.

Par ailleurs, à une époque où l'on accepte que notre logiciel de traitement de texte parle dans notre idiolecte et que le site Web d'une multinationale soit fait sur mesure et conçu pour venir nous chercher jusque dans nos moindres réflexes culturels, pourquoi ne pas envisager que la traduction ne soit plus ni unique, ni définitive par nature, mais ouverte à la localisation et à la pluralité synchronique ?

En conclusion, mon propos vise simplement à essayer de trouver des pistes d'ouverture afin de promouvoir l'idée que l'Amérique française peut aider à améliorer la perception de l'Amérique par les Français, sans oublier toutefois la sympathie prônée par Jacques Poulin – car nous sommes bien placés pour savoir que traduire est un art difficile et qu'il serait mal venu de tirer sur le pianiste.

### Références

Collombat, Isabelle (2003). « Traduire ou ne pas traduire : *Fleuve profond, sombre rivière* de Marguerite Yourcenar », dans *GRAI*, n° 6 (4/2003), pp. 60-76

Collombat, Isabelle (2004). « Le XXI<sup>e</sup> siècle : l'âge de la retraduction », dans *Translations Studies in the New Millenium*, vol. 2, pp. 1-15

Collombat, Isabelle (2005). « Ivan Steenhout ou le dilettante éclairé », dans *Le métier du double, Portraits de traductrices et traducteurs littéraires*, sous la direction d'Agnès Whitfield, Montréal, Fides, 385 p. (pp. 266-288)

Collombat, Isabelle (2009). « La didactique de l'erreur dans l'apprentissage de la traduction », dans *The Journal of Specialised Translation (Jostrans)*, vol. 12, juillet 2009, pp. 37-54 ([http://www.jostrans.org/issue12/art\\_collombat.pdf](http://www.jostrans.org/issue12/art_collombat.pdf))

Poulin, Jacques (1998). *Chat sauvage*, Montréal, Arles, Leméac/Actes Sud.

---

\* Université Laval, Québec, Canada

1 Cité dans Collombat 2005 : 277

---